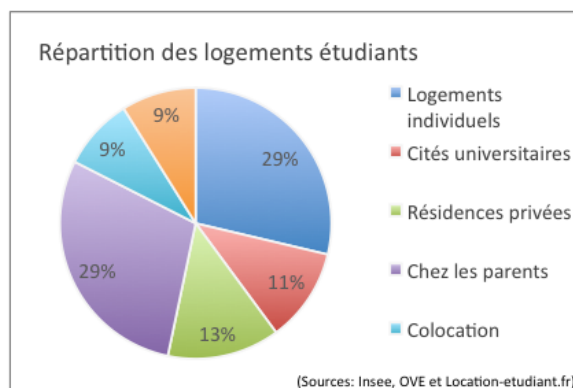


LOGEMENT ETUDIANT POUR LA RENTREE 2012 : TOP DEPART !

A 5 mois de la rentrée universitaire, la recherche de logement a d'ores et déjà commencé. 49% des étudiants ont déclaré rencontrer des difficultés pour trouver un logement en 2011. Pas étonnant ! Cités universitaires, résidences étudiantes et logements individuels sont littéralement pris d'assaut dès le mois d'Avril. Location-étudiant.fr délivre quelques conseils pour éviter de se faire piéger...

La France comptera plus de 2.2 millions d'étudiants pour la rentrée 2012-2013. 65% d'entre eux se logeront hors du domicile familial dans le cadre de leurs études soit 1.4 millions d'étudiants et **1.4 millions de logements à trouver** : un véritable parcours du combattant.

Pour éviter de faire des concessions en terme de prix, de localisation ou de qualité, **voici les conseils de Location-étudiant.fr** qui référence plus de 340 000 logements étudiant et propose de nombreux guides juridiques et pratiques, des informations sur les aides au logement, l'Argus des loyers dans plus de 200 villes, un service d'alerte, un lexique...



- ◆ **Les cités universitaires** : représentant 11% des logements étudiants, elles disposent de seulement 150 000 places. Attribuées sous conditions, il est impératif de **déposer son dossier DSE** (Dossier Social Etudiant) **avant le 30 Avril prochain auprès du CROUS**.
- ◆ **Les résidences étudiantes privées** : elles représentent 13% des logements, tout aussi submergées de demandes ; il est préférable de contacter les résidences de votre choix dès maintenant afin d'**obtenir un dossier de réservation**. Si certaines seront complètes, ne pas hésitez à les rappeler, des places se libèrent régulièrement.
- ◆ **Les logements privés** : ils couvrent 29% du marché et sont remis sur le marché très tôt pour trouver leur futur locataire. Les particuliers qui mettent leurs biens sur Location-étudiant.fr recherchent des locataires étudiants et cela facilite les démarches.

- ◆ **Les aides au logement** : Chaque année plus de 59% des étudiants vivant hors de leur foyer bénéficient **des aides au logement**. Leur éligibilité et leur montant varient en fonction de la situation personnelle.

Contact presse : Brice Boulet – + 33 6 81 55 58 96 – brice@location-etudiant.fr

<http://www.location-etudiant.fr>

A propos de Location-etudiant.fr : Fondé en 2005 par la société MetresCarresCom, déjà éditrice des sites Immo-free.com, Location-etudiant.fr, 1^{er} site immobilier étudiant français, propose chaque année plus 340 000 offres de logements provenant de résidences étudiantes, cités universitaires, particuliers et professionnels de l'immobilier.

Sources données: Insee, OVE, Location-etudiant.fr